

La FORMATION PROFESSIONNELLE des JEUNES et des ADULTES : un enjeu pour la Franche Comté !

Depuis 2002, ce sont les Conseils Régionaux qui ont les compétences pour agir sur les lycées (batiments et entretien), et depuis cette année sur la formation professionnelle : l'enseignement en Lycée Professionnel (bientôt, ils auront celles sur l'enseignement supérieur).

En 6 ans, nous sommes passés de 63 à 60 lycées en Franche-Comté. Nous pouvons également faire le constat qu'il nous manque à ce jour 150 postes d'agents des lycées qui ont été redéployés mais sans aucune visibilité. Lors de ses vœux, la Présidente de Région a évoqué la mise en place d'un plan d'action pour « les lycées de Demain », concept nouveau qui porte l'idée d'optimiser les lieux de formation en les proposant à tous les publics (jeunes et adultes) ayant besoin de se former. Face au désengagement de l'Etat, la politique du Conseil Régional tend à réaliser un maximum d'économies budgétaires. Si on peut comprendre le besoin de ne pas laisser des locaux vides ou vétustes pour la formation, il n'en reste pas moins que cette question doit relever d'une vision globale avant de trouver réponse.

Nous avons de fortes inquiétudes sur le devenir de structures d'enseignement professionnel en Franche Comté. Pourquoi ?

Au regard des politiques menées ces dernières années au niveau national (aussi bien sur la santé que le ferroviaire par exemple), on observe une déclinaison des politiques publiques régionales qui accompagne le clivage territorial qui est en train de se mettre en place.

La Franche-Comté se clive en deux territoires:

1. Un territoire dont l'attractivité est forte : l'Aire Urbaine et l'Agglomération de Besançon ;
2. Des départements comme le Jura et la Haute -Saône dont l'enclavement est une réalité de plus en plus forte.

Les choix politiques de la Région ne vont-ils pas conforter cette « tendance » ? Quelles seront

demain les structures maintenues en Franche-Comté pour assurer l'égalité d'accès des élèves et des adultes au savoir ?

Travailler le concept de « campus des métiers », cela peut impliquer la fermeture de lycées, des fusions, des « rationalisations »..., mais cela impliquera aussi obligatoirement de mettre les élèves sur la route pour accéder à leur établissement. Cela nous questionne sur l'empreinte écologique créée. Il est de plus en plus question de mixité des publics (Jeunes et adultes dans les mêmes classes et locaux). Qu'en pensent pédagogues et parents ?



Parce que la Cgt n'est pas sur une position dogmatique, nous pouvons considérer que des mutualisations sont possibles, mais elles doivent être encadrées, notamment en ce qui concerne l'éloignement des élèves de leur établissement ainsi que sur la carte des formations disponibles dans chaque bassin de vie. Il faut travailler à la mise en place de cités scolaires offrant dans chaque bassin de vie, un panel de formations diversifiées sous statut scolaire.

Dans cette période où des tournants politiques sont en train de s'opérer (annonce de la remise en cause des départements, de fusion entre Régions...), il est nécessaire de questionner les besoins de formations de la Franche Comté, de formations continues mais aussi d'enseignement professionnel initial sous statut scolaire et sous statut d'apprenti. Tout en répondant à ces questions, il faut affirmer la nécessité du maintien d'une offre de service public diversifiée d'enseignement professionnel partout en Franche Comté.

C'est un enjeu régional qui concerne les populations, les personnels enseignants, le personnel technique des lycées et toute-s les salarié-es.